



DÉCISIONS COMMUNALES

Au cours de ses séances de février 2023, le Conseil a pris les décisions suivantes :

FAITS MARQUANTS

ADMINISTRATION

Personnel

Le Conseil a pris acte de la démission de Mme Caroline Varone-Schwiter du Réseau de parents d'accueil au 30 juin 2023.

M. Leonit Gerbeshi est engagé au sein de l'Administration en qualité d'apprenti employé de commerce (profil E) dès le 1^{er} juillet 2023.

Mlle Marion Bétrisey a terminé son activité en qualité d'apprentie agente en information documentaire auprès de la bibliothèque communale.

Jobs d'été

L'Administration a engagé les personnes suivantes au Service des bâtiments ou aux Travaux Publics :

- Mme Emma Andrey ;
- Mme Mariana Araujo ;
- M. Keryann Broquet ;
- M. Théodore Crausaz ;
- M. Kilian Dayer ;
- M. Sacha Dayer ;
- M. Valentin Dupont ;
- Mme Inès Gomes Almeida ;
- M. Tanguy Haefliger ;
- Mme Clémentine Hugo ;
- M. Kenny Lenzser ;
- M. Logan Lovisa ;
- M. Raphaël Rey ;
- M. Arnaud Rosset ;
- Mme Romane Rosset ;
- Mme Thaïs Roth ;
- M. Timothée Roth ;
- Mme Aurélie Schmid ;
- Mme Léa Teixeira ;
- M. Fabien Thomas ;
- Mme Salomé Tornay.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Cafés citoyens avec la PIDR

Les deux rencontres (Saxon – Saillon) ont connu un franc succès auprès de la population, les échanges ont été riches et variés.

Autorisation d'exploiter

Le Conseil communal a pris acte que Mme Adeline Borraccino cessera l'exploitation du café-restaurant « La Trattoria » au 31 mars 2023.

Le Conseil a accordé à M. Güven Cocelli l'autorisation d'exploiter la pizzeria-kebab « Royal King ».

ENSEIGNEMENT ET FORMATION

Camp de ski

Le Conseil a octroyé la subvention habituelle aux élèves domiciliés à Saxon qui participent au camp de ski organisé par l'ECCG Martigny.

Cours d'appui pour apprenti.es

Suite à une récente campagne de recrutement menée pour les cours d'appui pour apprenti.es, les personnes suivantes ont été engagées :

- Mme Catherine Berens ;
- M. Quentin Besson ;
- M. Jonas Broye ;
- Mme Lyssia Carron ;
- Mme Alicia Crettenand ;
- M. David Deslarzes ;
- Mme Christine Donnet ;
- Mme Céline Henry ;
- Mme Julie Michelet ;
- Mme Ludmilla Reuse ;
- M. Mathieu Roduit.

PRÉVOYANCE SOCIALE

Réseau parents d'accueil

Une nouvelle directive communale pour l'accueil familial de jour de Saxon entrera en vigueur dès le 1^{er} mars 2023. Les parents ont été avisés des nouvelles dispositions.

FINANCES ET IMPÔTS

Finances communales

Le Conseil a renouvelé 2 emprunts :

- 1 mio auprès de la SUVA pour une durée de 10 ans ;
- 2 mios auprès de PostFinance AG pour une durée de 15 ans.



ADJUDICATIONS

CULTURE, SPORT ET CULTE

Salle de gymnastique

Les travaux relatifs à la réfection de l'étanchéité de la salle de gymnastique des Lantses ont été adjugés comme suit :

- Maçonnerie :
Maret Michel & Fils SA, Saxon
- Sanitaire :
Forré SA, Saxon

TRAFIC

Place Florescat

Les études pour l'aménagement de la Place Florescat ont été adjugées comme suit :

- Ingénieur civil :
Alpatec SA, Martigny
- Étude mobilité :
Transitec, Lausanne
- Étude urbanisme :
DVarchitectes & Associés SA, Sion

Éclairage du parking du Village

Le changement de l'éclairage du parking du Village et des escaliers a été adjugé à l'entreprise Farinet Électricité SA, Saxon.

Véhicules TP

Un nouveau véhicule du type Suzuki Jimny a été commandé auprès du garage Monnet & Gonon SA, Saxon.

Chemin des Hirondelles

Les travaux de marquage et la fixation des poteaux pour le Chemin des Hirondelles ont été adjugés à l'entreprise DP Nettoyage et Traçage, Martigny.

T9 : aménagement d'un giratoire

Sur proposition du Service de la mobilité, le Conseil communal a accepté d'adjuger les travaux communaux à l'entreprise Evéquoz SA, Conthey, pour l'aménagement d'un rond-point à la hauteur du restaurant « L'Étape ».

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Révision du PAZ : zone réservée

Le Conseil communal a décidé de décréter une zone réservée pour l'ensemble des mayens de Saxon. Une séance de présentation publique, en présence du bureau BISA, aura lieu le mercredi 8 mars 2023 à la salle polyvalente.

IRRIGATION

Curage du bisse

L'entreprise Sébastien Cheseaux SA, Leytron, s'est vu confier les travaux du curage du bisse.